

**L'Histoire de l'abbaye de Saint Honorat de Tarascon**, d'après l'abbé Joseph Véran.  
dans *Histoire de la vie et du culte de Sainte Marthe*, Avignon, Seguin, 1868

p.504-505

« Les trois communautés de femmes étaient celles des religieuses Bénédictines de l'abbaye de St-Honorat, en face du château ;– des Ursulines, sur la place Pie ;– des Visitandines, établies dans la maison d'école dirigée aujourd'hui par les Frères du Sacré-Cœur. »

« Le monastère des religieuses Bénédictines avait eu, depuis sa fondation en 1352 jusqu'à sa suppression en 1790, trente abbesses, au nombre desquelles en 1754 une nièce de Fénelon, dans le même temps qu'un de ses frères, neveu du grand archevêque de Cambrai, était lui-même doyen du Chapitre royal de Sainte-Marthe. La première abbesse avait été Béatrix d'Albe de Roquemartine, de l'illustre famille tarasconnaise de ce nom, et la dernière fut Marie Sibille, Gabrielle Merle de Beauchamp, décédée dans les premières années de ce siècle. Elle avait fait quelques legs à l'église de Sainte-Marthe, et l'on conserve le portrait de cette bienfaitrice dans la sacristie de la paroisse (1). »

L'abbaye de St-Honorat devait son existence à **Jean Gantelme**, grand sénéchal de Provence, qui l'avait fondée en exécution d'un vœu de son aïeul Rostaing. Celui-ci échappé presque miraculeusement au massacre des Vêpres Siciliennes en 1282, et jeté par la tempête sur l'île de Lérins, tandis qu'il fuyait les côtes d'Italie, avait promis d'ériger un monastère de l'ordre de St-Benoît. Il ne tint pas sa promesse ; mais avant de mourir il chargea son fils Jacques de l'exécuter. Celui-ci n'y fut pas plus fidèle ; mais, à son tour, il recommanda sur son lit de mort à son fils Jean de l'accomplir. Il était réservé à ce dernier de dégager enfin la parole de son aïeul. Après avoir fait édifier le nouveau monastère sous le vocable de Sainte Marie et de Saint Honorat, il le plaça sous la juridiction majeure et personnelle de l'abbaye de Lérins, et pourvut à sa dotation par la concession du magnifique domaine de Campredon sur le territoire de Saint-Pierre-de-Mézoargues, fief qu'il tenait lui-même de la libéralité de la reine Jeanne ; mais il stipula expressément dans l'acte de fondation que sur les trente religieuses qui devaient habiter le monastère, quinze au moins devraient être prises dans les familles tarasconnaises et admises gratuitement. »

« Sa bienveillante sollicitude s'étendit plus loin. Peu de temps auparavant, il avait fondé à Romanil, près de la tombe de Jean et de Rostaing Gantelmi, ses auteurs, un monastère de religieux et quatre chapellenies sous le titre de Saint Benoît. Afin de donner aux religieuses de l'abbaye de St-Honorat des directeurs de leur ordre, il transféra de Romanil à Tarascon ces religieux, au nombre de 4, avec leur abbé ou prieur, et les établit, avec l'approbation donnée en 1368 par le Pape Urbain V, dans l'hospice de St-Nicolas dont un prédécesseur de ce pape, Urbain II, avait en 1096 béni la première pierre.(2) »

---

(1) « Jusqu'à 1717, la nomination de l'abbesse avait appartenu à la communauté qui y procédait par voie d'élection ; depuis cette époque, cette nomination fut dévolue au roi. »

(2) « Par acte du 15 décembre 1363, notaire Pierre de Podio, cet hospice et toutes ses attenances avaient été cédés, moyennant indemnité, à Jean Gantelmi par les religieux de l'abbaye de St-Victor de Marseille ; et une bulle du pape Urbain V, en date du 18 des Calendes de janvier 1364, avait confirmé cet acte de cession. »

« Après la suppression des Templiers et la cession de l'hospice faite à Jean Gantelmi par les religieux de St-Victor, les Bénédictins de Romanil vinrent s'y fixer. Mais ils n'y demeurèrent que jusqu'à l'année 1386. Une bulle du pape Clément VII siégeant alors à Avignon, en date du 12 des Calendes de décembre de cette année, les supprima ; et l'hospice de St-Nicolas, desservi quelque temps par des prêtres séculiers, fut définitivement et irrévocablement incorporé à l'abbaye de St-Honorat par une bulle de Jean XXII donnée à Constance le 6 des ides de février 1415. .... »